



PEYPIN

Cœurs de Provence

PRÊTS POUR LA RENTRÉE !

ÉCOLES

Plus de confort et de modernité

AUBERGE-NEUVE

Travaux d'aujourd'hui et de demain

SÉCURITÉ

Incivilités, nuisances, civisme

N° 7 - SEPTEMBRE 2026

peypin.fr |  



Sommaire



3 LE MOT DU MAIRE

4/8 EN UN CLIN D'ŒIL

9 ÇA C'EST PEYPIN

10 ZOOM SUR...

11/13 DOSSIER Environnement,
mobilité, civisme

14/15 ÇA AVANCE

16/17 ZOOM SUR...

18/19 ÇA C'EST PEYPIN

20 ÇA AVANCE

21 ZOOM SUR...

22 ÇA C'EST PEYPIN

23 ASSOCIATIONS

24 INTERVIEW

25 ÇA C'EST PEYPIN / CARNET

26/27 AGENDA



Allo Monsieur le Maire !

Le maire Frédéric Gibelot vous propose des permanences téléphoniques hebdomadaires pour un échange direct !

Un projet à partager ? Une idée pour améliorer la vie locale ?

Une question sur les décisions de la commune ?

Appelez le 04 42 82 55 53 tous les lundis de 15h à 17h

Expression d'ici



Leï ans n'en saboun mai que leis libres.

Les années en savent plus que les livres.

UN ÉTÉ DE VIGILANCE, UNE RENTRÉE D'EXIGENCE

Être à vos côtés, c'est d'abord veiller à votre sécurité, préserver votre cadre de vie et entretenir les équipements. »

Cette année, les épisodes de forte chaleur et de sécheresse sont arrivés tôt. Souvent synonyme d'insouciance, cet été aura rimé avec vigilance. Vigilance pour les personnes isolées, les personnes âgées, les plus jeunes, mais aussi pour nos agents qui, sur le terrain, ont continué d'assurer leurs missions malgré des conditions parfois difficiles.

Grâce à l'opération « Prévention canicule », les personnes les plus fragiles ont pu bénéficier d'un suivi attentif. Ces épisodes, appelés à se répéter, nous rappellent combien la solidarité et l'attention portée aux autres sont essentielles. Peypin est un village humain et cette force collective doit continuer à nous unir, saison après saison.

Cette vigilance, nous l'exerçons aussi au quotidien pour votre tranquillité. La brigade de police municipale reste pleinement mobilisée pour lutter contre les nuisances sonores et les rassemblements générateurs de troubles. Concernant les dépôts sauvages, la tolérance est désormais nulle : les sanctions s'appliquent pleinement, car la propreté de notre commune est l'affaire de chacun.

À l'heure de la rentrée, cette exigence de qualité, nous la portons aussi pour nos écoles. L'installation de climatiseurs mobiles dans les classes permet de garantir aux enfants de meilleures conditions. Car si le contrat de performance énergétique apportera à terme une réponse durable, ses délais restent longs, et les enfants, eux, ne peuvent pas attendre.

Cette exigence ne s'arrête pas aux écoles : elle guide aussi l'ouverture de la médiathèque. Un projet de cette ampleur ne se livre pas à moitié. Cet équipement doit être à la hauteur de vos attentes. Son ouverture, désormais proche, sera l'occasion de vous présenter un lieu de vie et de culture pensé pour vous tous.



Enfin, les travaux au chemin de la Reyne sont terminés et d'autres projets à Auberge-Neuve sont à l'étude. Un village qui se construit doit se construire avec ses habitants : une réunion publique est ainsi prévue pour vous présenter le projet, recueillir vos remarques et enrichir la réflexion collective avant toute décision. Cette concertation est essentielle : c'est avec vous que nous voulons bâtir Peypin de demain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée.

Frédéric Gibelot
Maire de Peypin



1 1ER AVRIL Les jeunes du CMJ ont partagé un moment de découverte au musée de la Légion étrangère, entre curiosité et apprentissage. **2 10 AVRIL** Un après-midi tout en douceur pour nos seniors, invités par le CCAS à un goûter-spectacle placé sous le signe de la convivialité. **3 18 AVRIL** Rires et gourmandises au rendez-vous pour les jeunes Peypinois, invités par la mairie à profiter des structures gonflables et de la traditionnelle chasse aux oeufs. **4 8 MAI** À Valdonne et au village, Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.





FÊTE VOTIVE

DU 22 AU 25 MAI

Quatre jours de fête placés sous le signe de nos traditions et de notre art de vivre, organisés avec enthousiasme par Peypin en Fête et la mairie.







❶ **12 JUIN** Vernissage du Printemps des Arts avec la remise des prix, mettant à l'honneur les talents locaux.

❷ **19 JUIN** Près de 90 enfants de l'ALSH ont émerveillé leurs familles avec un spectacle de fin d'année plein d'énergie et de créativité. Bravo à eux et à l'équipe d'animation pour leur engagement !

❸ **20 JUIN** Les Festins de la Musique de Peypin en Fête toujours dans une ambiance conviviale et festive. ❹ **27 JUIN** La 2e édition du Castel'Jazz a séduit le public. Une soirée musicale élégante et chaleureuse.





24 HEURES À L'ÉCOLE

UNE NUIT, DES SOUVENIRS POUR LA VIE

Alors que la rentrée scolaire ouvre une nouvelle page pour les enfants, certains gardent encore en eux le souvenir d'un moment hors du temps... Dans la nuit du 18 au 19 juin, l'école Renée Bessi s'est transformée en un véritable terrain d'aventure et d'émotions partagées pour les élèves de grande section.

Une nuit pour grandir

Pour clôturer leur cycle de maternelle, les enfants ont vécu une expérience exceptionnelle : dormir à l'école, entourés de leurs camarades et de leurs enseignantes. Une première vécue avec émotion, fierté... et un brin d'excitation.

Un projet pédagogique structurant

Initiée par la directrice Mme Herron et préparée par toute l'équipe enseignante, cette nuit s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école, centré sur le développement de l'autonomie, la confiance en soi, la solidarité et le vivre-ensemble.

Une école transformée en lieu de vie

Au fil de la soirée, l'école a changé de visage : jeux partagés, repas convivial, séance de cinéma avec pop-corn, puis le moment tant attendu du passage en pyjama, dans une ambiance rassurante et chaleureuse.

Des souvenirs inoubliables

Au réveil, les souvenirs étaient déjà bien ancrés : « *Moi, j'ai dormi à l'école, je suis trop fière !* » ; « *J'ai adoré dor-*

mir avec mes copains ! » ; « *J'aimerais trop le refaire !* » ; « *J'ai perdu ma dent ce jour-là et la petite souris est même passée à l'école !* ».

Un engagement collectif

Cette nuit pas comme les autres n'aurait pas été possible sans la mobilisation de toute une équipe. Enseignantes et ATSEM se sont investies bénévolement, pour que chaque enfant vive ce moment en toute sérénité.

La commune s'est pleinement engagée à leurs côtés : le Maire et l'Adjointe aux écoles ont soutenu le projet de bout en bout, tandis que l'Adjoint à la Sécurité et la Responsable de la Police Municipale ont veillé sur place, eux aussi à titre bénévole, à la sécurité de tous.

Côté coulisses, la restauration scolaire municipale n'a pas non plus compté les heures : préparation du petit-déjeuner complété par les croissants offerts par la direction ainsi que du pique-nique pour la journée d'olympiades du lendemain.

Une nuit suspendue

Une parenthèse hors du temps qui restera longtemps gravée dans la mémoire des enfants... et de tous les adultes qui les ont accompagnés.

NOS ÉCOLES : LA COMMUNE INVESTIT

DES CLASSES PLUS AU FRAIS DÈS LA RENTRÉE



Face aux températures de plus en plus élevées et ce dès le printemps, la commune a décidé d'agir sans attendre. Des climatiseurs mobiles ont été acquis et seront installés dans toutes les classes, pour que les enfants comme les enseignants puissent travailler dans des conditions dignes, même en période de forte chaleur.

Cet achat a nécessité un arbitrage budgétaire en cours d'année, un choix assumé par la Municipalité qui a jugé que le confort des élèves et des équipes ne pouvait pas attendre.

Et le CPE dans tout ça ?

La commune est engagée dans un Contrat de Performance Énergétique (CPE), un programme de rénovation globale des bâtiments publics visant à réduire leur consommation d'énergie sur le long terme. Mais ce type de chantier, échelonné sur plusieurs années, commence par l'isolation des bâtiments, étape indispensable avant toute installation pérenne de rafraîchissement.

En attendant, ces climatiseurs mobiles constituent une réponse concrète et immédiate car le bien-être des enfants n'est pas une question qui se reporte.

À L'ÉCOLE, LE TABLEAU FAIT SA RÉVOLUTION !

D'un simple geste du doigt, une carte se déplace, un mot s'écrit, un dessin prend vie. Bienvenue dans les classes nouvelle génération, où le tableau ne se contente plus d'une craie : il interagit, il réagit, il s'anime avec les élèves.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions d'enseignement, la commune poursuit l'équipement numérique de ses écoles. Cette rentrée marque une nouvelle étape, avec l'installation d'écrans numériques interactifs (ENI) dans cinq classes.

Cinq nouvelles classes connectées

Trois classes élémentaires et une classe de maternelle du groupe scolaire Renée Bessi, ainsi qu'une classe de maternelle du groupe scolaire Marcel Pagnol bénéficient de ces nouveaux outils. À ce jour toutes les classes élémentaires des deux groupes scolaires sont équipées.

Un pas de plus vers un objectif clair : équiper progressivement l'ensemble des classes de la commune d'outils modernes et adaptés aux pratiques pédagogiques actuelles.

Un outil pédagogique

Loin des écrans passifs, l'ENI est un véritable tableau de classe nouvelle génération : les élèves manipulent, déplacent, trient, dessinent, écrivent et participent activement aux activités proposées par l'enseignant. Résultat : des apprentissages plus visuels et concrets, un langage qui se développe au fil des échanges collectifs, des supports variés pour les maths, la lecture ou la découverte du monde, et des activités adaptables au rythme de chaque enfant. En maternelle, l'écran enrichit les ateliers sans jamais remplacer les jeux, les expériences et les objets du quotidien.



Un investissement pour l'école de demain

Avec un investissement de 19 190 €, la commune affirme sa volonté de moderniser durablement les équipements scolaires. Au-delà du matériel, il s'agit de donner aux enseignants les moyens de proposer des séances plus dynamiques et de préparer les élèves aux compétences numériques essentielles, tout en conservant une approche pédagogique équilibrée.

ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ, CIVISME

LA POLICE MUNICIPALE EN ACTION

Éducation civique dans les écoles, prévention routière, lutte contre les incivilités environnementales et nouvelles réglementations sur les trottinettes...
Tour d'horizon des actions menées par notre brigade de Police Municipale.

Sensibilisation, rappels, dialogue : ces démarches ont été engagées depuis plusieurs mois auprès des habitants. Devant la persistance de certains comportements à risque ou irrespectueux du cadre de vie commun, la commune passe désormais à une phase de contrôle et de sanction effective.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Face à l'essor des trottinettes électriques et à la multiplication des comportements à risque, la commune a décidé d'agir. Un arrêté municipal, pris par le Maire, encadre désormais l'usage des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) sur le territoire de la commune, avec un objectif simple : prévenir les accidents et garantir une cohabitation apaisée entre tous les usagers de la route.

Cette réglementation fait suite à un accident impliquant une trottinette électrique survenu sur la commune. Cet événement a rappelé, comme dans de nombreuses villes confrontées au même essor des EDPM, l'urgence d'encadrer des pratiques jusque-là peu régulées.



LES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER

- **Le transport d'un passager** est strictement interdit.
- **Le port d'un casque** homologué et **de gants adaptés** est obligatoire.
- **Le port d'un gilet** ou vêtement **rétroréfléchissant** est obligatoire de jour comme de nuit.
- **L'usage du téléphone**, écouteurs, casque audio est interdit.
- **La vitesse maximale est limitée à 25 km/h** ; toute modification ou débridage de l'engin est interdit.
- **La circulation sur les trottoirs** est interdite.
- **L'assurance** est obligatoire.
- **Les équipements** doivent être conformes à la réglementation en vigueur.



„ *Respecter les règles et adopter les bons comportements, c'est protéger sa vie et celle des autres* ».



PRÉVENTION ROUTIÈRE : UN BILAN POSITIF

Les actions de prévention routière menées auprès des plus jeunes rencontrent un réel succès. En mai dernier, sur la piste cyclable pédagogique, les enfants ont pu s'initier en toute sécurité aux bons comportements à adopter sur la route.

Apprentissage des réflexes essentiels, respect de la signalisation, maîtrise du vélo : autant de compétences abordées de manière concrète et ludique pour former les usagers responsables de demain.



APPRENDRE À DEVENIR CITOYEN

Dès cette rentrée scolaire, une nouvelle séquence mensuelle d'instruction civique sera proposée aux écoliers de la commune.

Pendant 30 minutes, les élèves échangeront autour des valeurs du vivre-ensemble : respect, responsabilité, solidarité, tolérance et règles de vie collective. Seront également abordés : les droits et devoirs, la sécurité, la protection de l'environnement, la citoyenneté numérique et le fonctionnement démocratique.

Chaque séance se conclura par un questionnaire ludique. Au fil de l'année, les enfants construiront leur propre « Guide du bon élève et du bon citoyen » qu'ils pourront conserver et enrichir.



NUISANCES SONORES : LES DEUX-ROUES SOUS CONTRÔLE

Afin de lutter contre les nuisances sonores, la Police Municipale contrôle le niveau sonore des deux-roues motorisés.

En cas de dépassement des seuils autorisés, les contrevenants peuvent être verbalisés. La carte grise peut être retenue temporairement, avec obligation de mise en conformité du véhicule dans un délai imparti. À défaut, elle est transmise à la préfecture.

DÉPÔTS SAUVAGES : TOLÉRANCE ZÉRO



”

Préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous. Chacun est invité à adopter les bons réflexes et à utiliser les solutions de collecte existantes ».



Comme annoncé dans le magazine du mois d'avril, l'arrêté municipal relatif à la gestion des déchets est désormais en vigueur.

Les premiers résultats sont déjà visibles : **4 infractions au code de l'environnement ont été constatées et sanctionnées** grâce au travail de terrain.

RAPPEL :

les dépôts sauvages sont strictement interdits et font l'objet de sanctions financières dissuasives, proportionnées au volume des déchets :

- jusqu'à 2 m³ : 600 €
- de 2 à 6 m³ : 1 200 €
- plus de 6 m³ : 2 400 €



AVENUE DU PONT : UNE RUE POUR TOUS



Chaque jour, des écoliers rejoignent leur école à pied, des habitants se rendent à la Maison du Bel Âge ou chez les commerçants du quartier. Sur l'avenue du Pont, la rue est étroite, les trottoirs insuffisants et la cohabitation entre piétons et véhicules pas toujours sereine. La municipalité a décidé d'y remédier dès la rentrée.

UNE RUE PENSÉE POUR TOUS

L'avenue du Pont est en passe de devenir une zone de rencontre, un statut qui inverse les priorités habituelles de la rue. Ici, ce ne sont plus les véhicules qui dictent l'espace : les piétons circulent en sécurité, la vitesse est strictement limitée, et la rue retrouve une vraie place pour le repos, la végétation et la vie de quartier. Ce choix n'est pas anodin. Sur cette avenue, la fréquentation piétonne est particulièrement élevée : écoliers, riverains rejoignant les commerces ou le Bel Âge... Et la configuration de la rue, souvent trop étroite pour offrir des trottoirs confortables et accessibles à tous, rendait nécessaire une autre approche.

PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS DE CONFORT, PLUS DE VIE

Réduire la vitesse, c'est protéger ceux qui marchent. Libérer l'espace monopolisé par les voitures, c'est redonner de la place aux piétons, aux familles, aux seniors. Cette transformation s'inscrit dans une démarche claire : faire de chaque rue de Peypin un espace où chacun, quel que soit son mode de déplacement ou sa mobilité, trouve sa place en toute sécurité.

Rappel réglementaire Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

Définie par l'article R.110-2 du Code de la route, la zone de rencontre est une section de voie où piétons, cyclistes et véhicules partagent la chaussée. Les piétons y sont prioritaires et peuvent circuler sur la chaussée sans s'y arrêter. La vitesse y est limitée à 20 km/h et les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens, sauf signalisation contraire. Les entrées et sorties de la zone sont clairement signalées.



CHEMIN DE LA REYNE PLUS DE SÉCURITÉ ET DE CONFORT

Les travaux de réfection du chemin de la Reyne sont désormais terminés. Cette opération d'envergure a permis de transformer en profondeur cette voie communale, tant sur le plan de la sécurité que du confort des usagers.

PLACE AUX PIÉTONS

La chaussée a fait l'objet d'une reprise complète et propose désormais un véritable trottoir là où la largeur de la voie le permettait, et, une bande piétonne là où l'emprise disponible était plus restreinte. L'objectif : garantir un cheminement sécurisé aux piétons sur l'ensemble du linéaire.

ÉCLAIRAGE ET SÉCURITÉ INCENDIE RENFORCÉS

L'éclairage public a été entièrement repris et basculé côté trottoir, améliorant ainsi la visibilité et la sécurité des déplacements. Un poteau incendie a par ailleurs été installé, renforçant la couverture incendie du secteur.

DES RÉSEAUX MODERNISÉS

Ce chantier a été l'occasion d'une collaboration fructueuse entre la commune et la Métropole. Ce travail conjoint a permis le redimensionnement du réseau pluvial, avec notamment la suppression du dalot (petit tunnel en béton posé sous la chaussée), point régulièrement accidenté, ainsi que la création d'un réseau public d'assainissement.

DES ESPACES VERTS À VENIR

Les aménagements paysagers viendront compléter cette opération : des espaces verts seront plantés dès que la période s'y prêtera davantage.

UN INVESTISSEMENT MAÎTRISÉ

Le coût global de cette opération s'élève à environ 180 000 € HT. La partie voirie a bénéficié d'un taux de subvention de 70 %, témoignant du soutien apporté à ce projet structurant pour la commune.

RÉUNION PUBLIQUE

AUBERGE-NEUVE : QUELS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN ?

Lundi 19 octobre

18h Centre socioculturel

La commune vous invite à échanger sur les problèmes de stationnement et de sécurité des déplacements de votre quartier. Ensemble, co-construisons des solutions adaptées à vos besoins pour les futurs aménagements.

VOS TRAVAUX, NOS CONSEILS

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

AVANT DE SE LANCER

Vous avez un projet pour améliorer votre maison ? Changer la couleur de vos volets, installer un abri de jardin, une climatisation ou une clôture... Avant de commander vos matériaux ou de contacter un artisan, un réflexe essentiel : vérifier les autorisations d'urbanisme nécessaires.

Permis ou déclaration ?

Ces démarches garantissent une intégration harmonieuse de votre projet dans le cadre de vie de la commune. Ce schéma explicatif vous permet de vous orienter rapidement vers la bonne procédure selon votre projet.

” *Votre projet mérite d'être bien engagé. Notre service urbanisme est votre premier partenaire.* »

Focus : les règles à connaître pour votre clôture

La clôture est le premier élément visible depuis l'espace public. Elle participe pleinement à l'identité et à la qualité paysagère du quartier. À ce titre, sa réalisation est encadrée par le PLUi.

Voici ce qu'il faut retenir :

- La hauteur totale (partie pleine + ajourée) ne doit pas dépasser 1,80 m.
- La partie pleine est limitée à 0,60 m (sauf cas particuliers).
- Les parpaings apparents sont interdits : toute clôture doit être enduite ou habillée.
- Les grillages et panneaux grillagés sont autorisés, idéalement accompagnés d'une haie végétale.

En pratique : évitez les mauvaises surprises

Des travaux réalisés sans autorisation ou non conformes peuvent entraîner :

- des sanctions financières,
- une obligation de remise en état à vos frais,
- des complications lors d'une vente immobilière.

Le bon réflexe

Avant de démarrer vos travaux, contactez le service urbanisme. L'équipe est à votre écoute pour vous conseiller et sécuriser votre projet.

☎ 04 42 82 55 66

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Rendez-vous possibles
les mardis et jeudis

Pourquoi ces règles ?

Il peut être tentant de penser que chacun est libre de réaliser tous les aménagements comme il l'entend sur sa propriété. Mais l'urbanisme repose justement sur un principe essentiel : faire coexister les projets individuels dans un espace partagé.

Une clôture trop haute peut masquer la vue d'un voisin. Des matériaux laissés bruts ou non harmonisés peuvent altérer l'esthétique d'une rue entière. À l'inverse, des règles communes permettent d'assurer une cohérence et une qualité du cadre de vie pour tous. Ces règles ne limitent pas les projets : elles les rendent possibles, durables et harmonieux, au service de l'intérêt collectif.

Arbre remarquable à abattre

DP



Extension, véranda

≤ 40 m² DP / > 40 m² PC

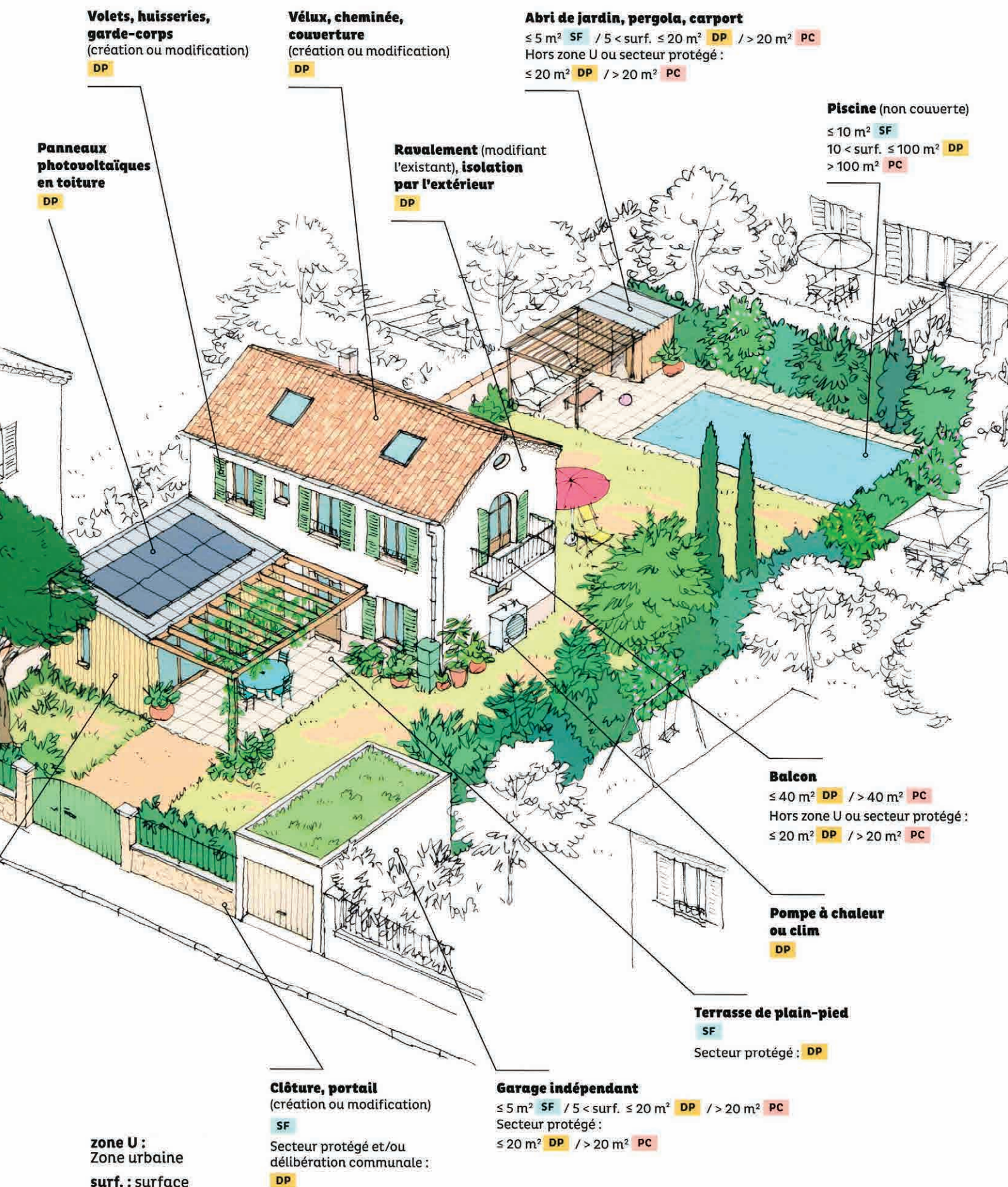
Hors zone U ou secteur protégé :

≤ 20 m² DP / > 20 m² PC

Dans tous les cas :

si maison > 150 m² de surface cumulée après travaux PC + architecte obligatoire

Sans formalité **SF** | **Déclaration préalable** **DP** | **Permis de construire** **PC**
Renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre commune.



LE CCAS

PREND SOIN DE VOUS

SANTÉ & BIEN ÊTRE

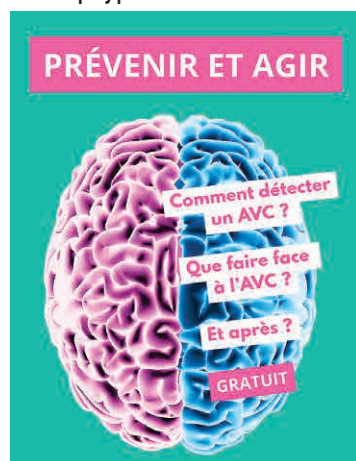
CONFÉRENCE : tout savoir sur les accidents vasculaires cérébraux

Reconnaître les signes d'un AVC, adopter les bons réflexes et comprendre l'après. Une conférence, gratuite, animée par les Docteurs Cervellera et Ferrigno, neurologues spécialistes des AVC.

Lundi 12 octobre / 19h / Centre socioculturel
Avec le soutien de Mutuelle Entrain

Entrée libre et ouvert à tous

Renseignements : 04 42 82 55 67
ccas@peypin.fr



BUS GYNÉCO

Le bus gynécologique du Département accueille toujours les habitantes une fois par mois, à Auberge Neuve (près du stade municipal).

Prochaines dates :
28 septembre, 12 octobre, 9 novembre

Ouvert à toutes

Renseignements et inscriptions : 04 13 31 47 19
buspmi.rdv@departement13.fr



ATELIER RÉFLEXOLOGIE

Un moment de détente pour soulager stress, troubles digestifs et douleurs chroniques.

Les lundis 2, 9, 16 et 23 novembre
de 14h30 à 16h

À partir de 60 ans

Gratuit sur inscription :
04 42 82 55 67 / ccas@peypin.fr



PERMANENCE MUTUELLE

Une conseillère de la Mutuelle Entrain vous reçoit le
1er jeudi de chaque mois.

Prise de RDV : karine.cathala@mutuelle-entrain.fr

FORMATION PSC1 : se former aux gestes qui sauvent

Une nouvelle session pour se former aux premiers secours, savoir réagir en cas d'urgence : une formation accessible à tous.

Samedi 24 octobre au Centre socioculturel

Enfants à partir de 10 ans et adultes

Renseignements et inscriptions : 04 42 82 55 67
ccas@peypin.fr

Tarif stage PSC1 : 30 € pour les Peypinois



BOUGER, APPRENDRE, PARTAGER

GYM DOUCE À PARTIR DE 60 ANS

Améliorer en douceur, l'équilibre, la mobilité et le bien-être. Un atelier proposé par le service des sports.

Tous les mercredis à partir d'octobre de 14h30 à 15h30 / Gymnase Jacky Mondet

À partir de 60 ans

Gratuit sur inscription : 04 42 82 55 67
ccas@peypin.fr



DANSE EN LIGNE ADAPTÉE

Bouger en musique, accessible même en cas de difficultés de mobilité.

Tous les jeudis de 10h à 11h / Gymnase Jacky Mondet

À partir de 65 ans

Gratuit sur inscription : 04 42 82 55 67
ccas@peypin.fr



ATELIER ANGLAIS

Un moment ludique pour apprendre ou rafraîchir son anglais à travers la conversation et les jeux.

Tous les mardis de 13h30 à 15h30 / Salle Pyramide

30 séances à 170 € pour les Peypinois.

À partir de 25 ans

Renseignements et inscriptions :
04 42 82 55 67 / ccas@peypin.fr



SOLIDARITÉ

INSCRIPTIONS POUR LES COLIS DE NOËL

Pensez à vous inscrire dans les délais !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune renouvelle son engagement auprès des aînés, à travers la distribution de colis gourmands, dans un esprit de partage et de solidarité.

Ce dispositif s'adresse aux personnes de 66 ans et plus (un colis par foyer). Les inscriptions se font auprès du CCAS du 28 septembre au 16 octobre.

À partir de 66 ans

Distribution : vendredi 4 décembre, de 13 h 30 à 17h.





Un lieu de vie bientôt ouvert à tous

UNE OUVERTURE DÉCALÉE POUR LA MÉDIATHÈQUE

L'ouverture de la future médiathèque a été reportée, voici en toute transparence, les raisons de ce délai supplémentaire.

Comme sur tout chantier de cette ampleur, des aléas techniques sont apparus en cours de réalisation. Ils ont nécessité des ajustements et des interventions complémentaires avant de pouvoir poursuivre dans de bonnes conditions.

Plutôt que de précipiter les travaux, **le choix a été fait de prendre le temps nécessaire pour garantir un bâtiment durable, sûr et conforme à l'ensemble des normes en vigueur.** Un choix de responsabilité, au service des futurs usagers.

Les équipes du chantier, les architectes et les services techniques restent pleinement mobilisés pour limiter l'impact de ce retard et avancer au plus juste.

ET MAINTENANT ?

La date d'ouverture sera communiquée dès que le calendrier sera totalement fiabilisé. L'objectif : annoncer une échéance sur laquelle chacun pourra compter.

Dans l'intervalle, les bibliothécaires ne chôment pas : commandes d'ouvrages, organisation des collections, réflexion sur la programmation culturelle... Les cartons s'accumulent, le projet avance dans les coulisses. Le jour J, tout sera prêt.

Encore un peu de patience : la médiathèque sera à la hauteur de vos attentes.

ESCALE

À LA BIBLIOTHÈQUE

**Animations, expositions, spectacles :
à vivre toute l'année**

Nouveaux horaires de la rentrée

La bibliothèque municipale rouvre ses portes avec ces horaires :

Mardi : 15h30 – 18h

Mercredi : 9h – 12h / 14h – 18h

Samedi : 9h – 12h

LES MOMENTS DU CONTE REVIENNENT

Marie-Hélène Laporta, d'À ce conte là, invite les enfants à voyager au fil de ses mots pour découvrir de nouveaux univers et développer écoute et imagination.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

LES ÉTOILES ET LA LUNE

Séance à 10h pour les 3-5 ans
(Durée environ 20 min)

Séance à 10h30 pour les 6-10 ans
(Durée environ 30 min)

Gratuit sur inscription à partir du 02/09



VENDREDI 30 OCTOBRE

MOMENT DU CONTE SPÉCIAL HALLOWEEN : FRISSONS GARANTIS !

Venez découvrir les histoires de sorcelleries et d'envoûtements de Corinne et Marie-Hélène. Un rendez-vous pour petits courageux et grands frileux qui les accompagnent !

Séance à 18h à partir de 5 ans (Durée environ 50 min)

Gratuit sur inscription à partir du 09/10

MERCREDI 18 NOVEMBRE

LES PERSONNAGES ÉTRANGES

Séance à 10h pour les 3-5 ans
(Durée environ 20 min)

Séance à 10h30 pour les 6-10 ans
(Durée environ 30 min)

Gratuit sur inscription à partir du 28/10



ZOOM SUR LES SERVICES EN LIGNE

Retrouvez toutes les actualités de votre bibliothèque, découvrez le catalogue en ligne avec les nouveautés, les coups de cœur des bibliothécaires et gérez votre compte lecteur en quelques clics.

Connectez-vous pour réserver livres, films ou jeux, prolonger vos prêts ou encore accéder à l'offre en ligne Mozaik (cours et presse en ligne) 24h/24 et 7j/7 où que vous soyez.

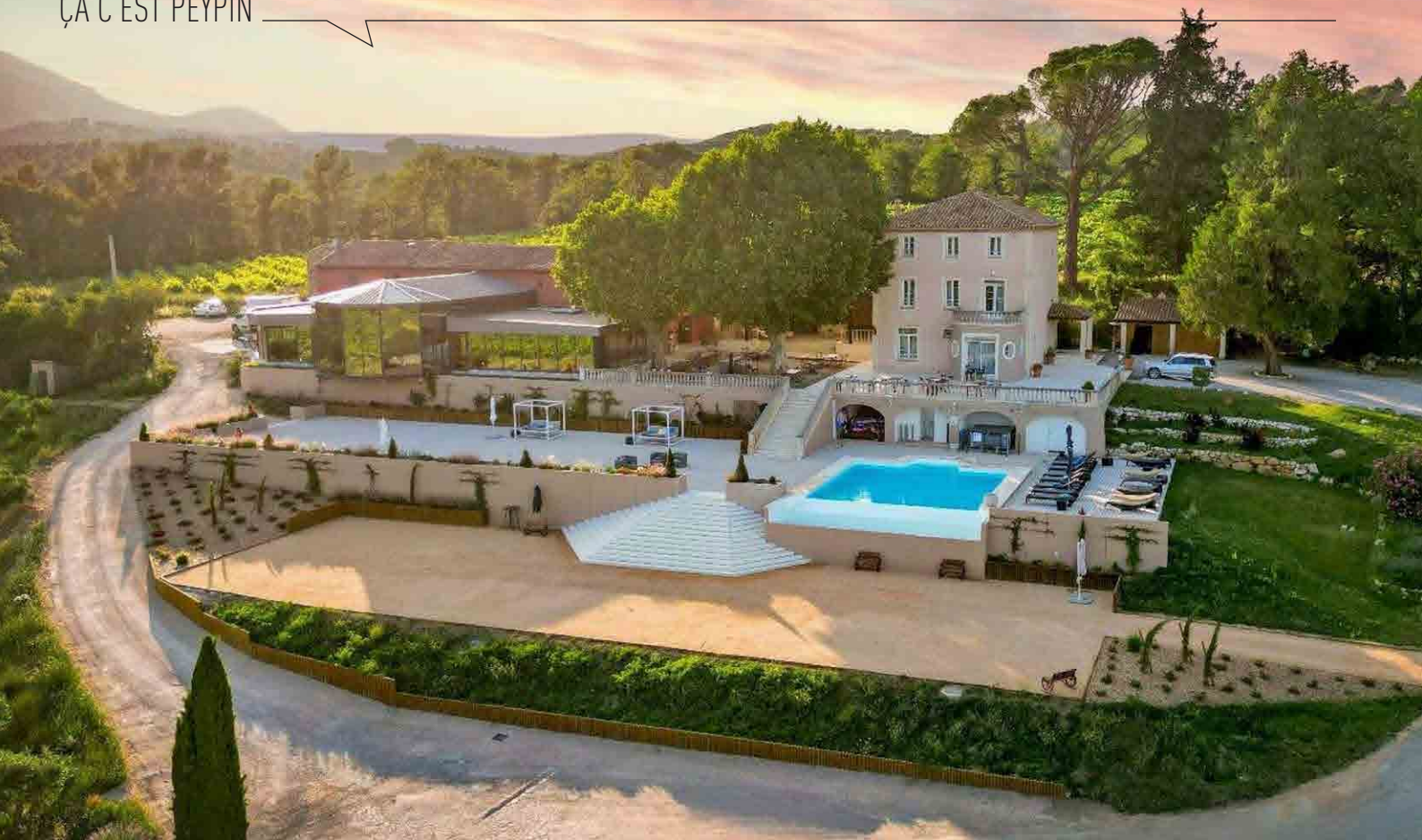
Envie d'en profiter ?

L'inscription à la bibliothèque est gratuite, venez vous abonner !

Tous les renseignements sont sur peypin-pom.c3rb.org



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
bibliotheque@peypin.fr
04 42 04 30 88
peypin-pom.c3rb.org



PEYPIN REJOINT LES CÔTES DE PROVENCE

Il y a des nouvelles qui méritent qu'on s'y arrête. Le territoire de Peypin a été intégré au périmètre de l'appellation Côtes de Provence. Derrière cette ligne administrative se cache une reconnaissance de fond : celle d'un terroir et d'un savoir-faire qui se sont construits au fil des années.

Un classement qui ne doit rien au hasard

Pour qui connaît un peu l'histoire de notre commune, cette nouvelle n'est pas une surprise. Nos sols ont toujours porté la vigne et ce savoir-faire n'a cessé de se transmettre et de s'améliorer au fil des générations. Ce classement vient couronner le travail mené pour en tirer une production digne des plus grandes appellations provençales. C'est tout notre paysage et notre histoire qui se trouvent ainsi mis en lumière.

Le Château de la Roque Forcade

Le Château de la Roque Forcade porte aujourd'hui l'appellation Côtes de Provence, fruit de la qualité de son travail et de son engagement. Cette demeure, dont les origines remontent au XVI^e siècle, voit ses premiers droits d'exploitation du vignoble attestés dès 1752. Après près d'un siècle sans vinification, le domaine a renoué avec cette activité en 2016, sous l'impulsion de Laurence Tonna : les cultures ont été relancées et diversifiées (huile d'olive, miel, accueil événementiel, dégustation...), dans le respect de la vocation première du lieu, faire vivre la terre. Aujourd'hui, le domaine cultive à la main environ 8 hectares de vignes et d'oliviers. Cet élan s'est accom-

pagné d'une démarche environnementale exigeante : certification Haute Valeur Environnementale obtenue en 2019, puis conversion à l'agriculture biologique certifiée en 2021. Une trajectoire qui illustre une viticulture tournée vers l'avenir, à la fois exigeante avec la terre et fidèle à son identité.

Ce que cela dit de Peypin

Au-delà d'un domaine, c'est bien le territoire de Peypin dans son ensemble qui sort renforcé de ce classement. Une identité vivante, en perpétuelle évolution, mais profondément enracinée.

Une reconnaissance que chacun peut être fier de partager (avec modération).

Pour en savoir plus

Château de la Roque Forcade / Route Départementale 8
Lieu-dit « Baume de marron » / Peypin

www.chateaudelaroqueforcade.com



ENEZ LES DÉCOUVRIR !

Que vous cherchiez à découvrir un nouveau loisir ou à vous engager bénévolement, ce forum est fait pour vous. Il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et toutes les envies. Les équipes associatives vous accueillent pour échanger et partager leur passion. Une belle occasion pour se lancer dans une nouvelle aventure.

Entrée libre / Place Louis Julien / De 10h à 12h30



Pour toute inscription réalisée sur place,
TENTEZ DE REMPORTER JUSQU'À 100 €
à déduire de votre cotisation 2026/2027.

Une belle occasion de soutenir les
associations... et votre budget !

PEYPIN CÔTÉ CŒUR

À chaque numéro, un habitant de Peypin se prête au jeu des questions-réponses. Installé depuis toujours ou arrivé plus récemment, il partage son regard, son expérience et son attachement au village.

Découvrez ci-dessous, les réponses de Liliane Villiers.



Depuis quand vivez-vous à Peypin et pourquoi avoir choisi d'y vivre ?

Nous nous sommes installés à Peypin en 2011. Avec mon mari, nous arrivions de l'île de La Réunion et, après un bref passage à Mimet, c'est la beauté de la commune qui nous a immédiatement séduits. J'ai eu un véritable coup de cœur pour ce village.

Qu'est-ce que vous aimez le plus à Peypin ?

J'apprécie particulièrement les nombreuses animations qui rythment la vie du village, comme la fête votive ou le carnaval. Elles créent une véritable convivialité. J'aime aussi échanger avec les Peypinois « de souche », qui me racontent avec passion l'histoire et les souvenirs de Peypin.

Un lieu ou un moment à Peypin que vous appréciez particulièrement ?

J'attends avec impatience l'ouverture de la future médiathèque. En attendant, j'aime le Vieux Peypin, le Castellat et l'église qui se trouve en contrebas. Et bien sûr, j'ai un faible pour la fête votive : avec la fête foraine, elle nous permet de garder notre âme d'enfant.

Si vous deviez décrire Peypin en quelques mots ?

C'est un village qui grandit un peu vite. Il est devenu plus difficile de connaître tout le monde et nous avons parfois l'impression qu'il est composé de plusieurs petits villages. Malgré cela, Peypin reste un village agréable et convivial.

Votre souhait pour l'avenir de Peypin ?

Que les Peypinois continuent à être heureux de vivre ici, que les animations perdurent et qu'elles favorisent toujours plus de solidarité et de rencontres entre habitants. Et, pourquoi pas, davantage de places de stationnement pour permettre à chacun de profiter plus facilement des événements organisés au cœur du village.

Un souvenir marquant à Peypin ?

Sans hésiter, l'achat de notre maison, qui m'a fait devenir Peypinoise.

Le mot qui décrit Peypin selon vous ?

Accueillant

CES SPORTIFS QUI FONT BRILLER PEYPIN



Nino Herron (U11) et Eniss Merchiche (U12) ont remporté la Coupe de Provence 2026 avec leurs équipes respectives.

Par leur sérieux, leur détermination et leur passion du football, ces deux jeunes Peypinois ont contribué à de belles victoires dans leurs catégories.

Une performance remarquable qui rend fiers leurs proches et toute la commune. Bravo à eux pour ce beau parcours et ces titres de champions !

La municipalité les félicite chaleureusement.

Deux jeunes peypinois brillent aux Championnats de France d'équitation

Le Yearling Club de Peypin s'est illustré lors des Championnats de France 2026 de saut d'obstacles grâce aux belles performances de deux de ses cavaliers.

Mattis Temime, 14 ans, a décroché la médaille d'argent en catégorie Amateur 3 avec son cheval Casusbelli, se classant 2^e sur 94 engagés. Cavalier passionné depuis son plus jeune âge, il découvre cette année la catégorie cheval et confirme son talent aux côtés de son entraîneur et papa, Michel Temime.

Anna Vallauri, cavalière du Yearling Club depuis ses 3 ans, a quant à elle remporté la médaille de bronze en catégorie Poney 2B avec son fidèle ToukTouk, terminant 3^e sur 59 participants. Passionnée et déterminée, elle s'entraîne chaque semaine aux côtés de son entraîneur Alexandra Temime qui l'accompagne dans son évolution sportive.

Ces excellents résultats récompensent leur engagement, leur persévérance et les nombreuses heures d'entraînement au sein du Yearling Club, centre équestre peypinois dirigé depuis plus de 30 ans par la famille Temime.

Sincères félicitations à Mattis et Anna, ainsi qu'à toute l'équipe du Yearling Club, qui fait rayonner les couleurs de Peypin et de la Provence sur les plus belles compétitions nationales.



Bienvenue à...

- Arya AMERIGO RUFF
- Andrea GUTIERREZ
- Clément GUILLEMER

Félicitations à...

- Emma LEFROY & Rafael TEIXEIRA MARINHO
- Marie-Sarah GUEBOUB & Arnaud BOISSIER
- Elisabeth CAÏETTI & Jean-Claude CHROSTEK
- Suzanne ROMÉO & Boub-Ker ARAB-TANI
- Andréa DELAVEAU & Romain CURRENTI
- Sophie MASTON & Sébastien CUELLO
- Emilie RAQUET & Guillaume CHASTEL
- Virginie SANTIAGO & Lionel MARRARO
- Ludivine GIAIMO & Stéphane BARNIER

En souvenir de...

- Paul MAISONNEUVE
- Rita FABRE
- Sauveur MAURO
- Noureddine HARBIT
- Bruno CHAVE
- Renée PELLETIER MICHEL
- Jeannine ARNOUX
- Gaston MOUTOUH
- Claude GRIVELET
- Antoine INGOGLIA

Bulletin municipal Peypin Cœurs de Provence

Septembre 2026 - n°7

Directeur de la publication : Frédéric Gibelot.

Conception graphique et impression : BBS Communication

Crédits photos : Mairie de Peypin, Cécile Resch

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France. ISSN 3073-2182 • Tirage : 2600 ex

AGENDA

Les événements inscrits à l'agenda sont susceptibles d'être modifiés, reportés ou encore annulés.
Retrouvez toutes les mises à jour sur peypin.fr ou sur la page Facebook de la commune.

FORUM DES ASSOCIATIONS

5 septembre

De 10h à 12h30 / Place Louis Julien

Org. par la commune

MOMENT DU CONTE

Mercredi 23 septembre

Les étoiles et la lune



Séance à 10h pour les 3-5 ans (Durée environ 20 min)
Séance à 10h30 pour les 6-10 ans (Durée environ 30 min)
Gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque, à partir du 02/09

RANDONNÉE VTT

27 septembre

Org. par le VTT Club

Rens. : 06 56 76 32 21

CONCERT À LA BOUGIE

9 octobre

Chœur de Sartène

20h / Eglise Saint Martin - Org. par la commune dans le cadre du Parcours Artistique Métropolitain



VIDE GRENIER

11 octobre

Place du Tilleul - Org. par Les Minots de Pagnol
lesminots.depagnol@gmail.com

CONFÉRENCE SUR LES AVC

12 octobre

19h / Centre socioculturel

Entrée libre - Org. par le CCAS

PRÉVENIR ET AGIR



SOIRÉE SPECTACLE

17 octobre

20h / Centre socioculturel

Org. par Comédie and Co

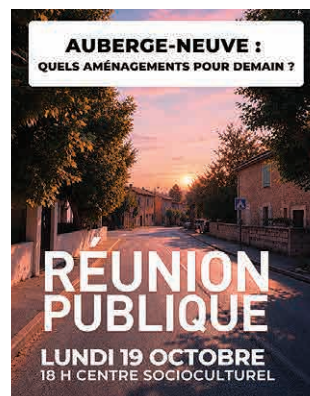
Réservations : 06 09 36 75 53 / comedieandco13@gmail.com

RÉUNION PUBLIQUE

19 octobre

Auberge-Neuve :
quels aménagements
pour demain ?

18h / Centre socioculturel



FÊTE D'HALLOWEEN

25 octobre

14h / Groupe scolaire Renée Bessi

Org. par Ape Bambin'Auberge

ape.renee.bessi@gmail.com



MOMENT DU CONTE SPÉCIAL HALLOWEEN

Vendredi 30 octobre

Séance à 18h

À partir de 5 ans (Durée environ 50 min)
Gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque, à partir du 09/10



HALLOWEEN

31 octobre

Org. par Peypin en Fête
peypinenfetes@gmail.com / Infos sur peypin.fr

LE RENDEZ-VOUS DU RIRE

7 novembre

21h / Centre socioculturel

Org. par la commune
Gratuit / Entrée libre /
Réservation conseillée



<https://www.billetweb.fr/le-rendez-vous-du-rire>



MOMENT DU CONTE

Mercredi 18 novembre

Les personnages étranges

Séance à 10h pour les 3-5 ans (Durée environ 20 min)
Séance à 10h30 pour les 6-10 ans (Durée environ 30 min)
Gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque à partir du 28/10



LES FÉRIES DE NOËL

27, 28 et 29 novembre

Soirée choucroute,
marché de Noël,
Parade,
feux artifices...

Org. par la commune
et Peypin en Fête
Programme communiqué
ultérieurement sur peypin.fr



EXPOSITION FOIRE DE NOËL

27, 28 et 29 novembre

De 9h à 19h : salle pyramide

Org. par Arts manuels, modes et couture
06 20 48 03 40

KARTING

27, 28 et 29 décembre

De 11h à 18h / Place du Tilleul

org. par la Mairie avec le soutien de l'OTI
Toutes les infos seront communiquées sur peypin.fr



SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE

9 janvier 2027

18h30 / Centre socioculturel - Org. par la commune

ENSEMBLE SOUVENONS-NOUS



Monsieur le Maire, les élus et les membres de
l'association des Anciens Combattants vous
invitent à les rejoindre pour les commémorations.

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS

25 septembre

18h30 / Hôtel de Ville

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

11 novembre

11h / Hôtel de Ville

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

5 décembre

11h / Hôtel de Ville

LOTOS

14h / CENTRE SOCIOCULTUREL

10 octobre

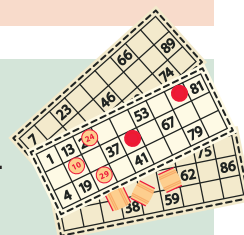
Org. par CJPTU

22 novembre

Org. par l'association Exister

19 décembre

Org. par Peypin en Fête



COLLECTES DE SANG

CENTRE SOCIOCULTUREL

De 15h à 19h30

16 septembre - 11 décembre

Collecte sur rendez-vous sur :
mon-rdv-dondeang.efs.sante.fr



LE RENDEZ-VOUS DU RIRE



SAM 7 NOVEMBRE 21 H
CENTRE SOCIOCULTUREL

**Mister
RACH**



**Sébastien
MÉI**



**Anthony
JOUBERT**



GRATUIT

PLACES LIMITÉES

RÉSERVATION CONSEILLÉE

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

